



Officiel : Eurocycles ne sera pas touchée par les sanctions européennes

[Faisant suite à notre article](#), la société Eurocycles nous a contactés pour apporter les précisions suivantes rapportées par l'agence de presse Reuters. C'est ainsi que "nous tenons, de sources officielles à Eurocycles, que les mesures antidumping prévues par la Commission Européenne ne toucheront pas cette entreprise, par ailleurs cotée sur la bourse de Tunis".

Eurocycles fera ainsi partie des «exceptions» que mentionne l'article de Reuters et ce, «depuis 2013 » affirme son PDG Habib Essayeh. Eurocycles avait fait l'objet de contrôle strict par la Commission de Bruxelles et possède les agréments nécessaires, sans limite de temps, pour faire bénéficier ses clients de ses avantages. Par conséquent, Elle ne sera soumise à aucun droit de douane».

Source : African Manager